

République Française

Département de l'Oise

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2/2024

Séance du 21 Mars 2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
42	32	34

L'an deux mille vingt quatre, le 21 Mars 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Olivier Métra à Bornel, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
7 mars 2024

ANDEVILLE

Jean-Charles MOREL  
Gilbert AUDINET  
Pascale AYNARD

Date d’Affichage
07/03/24

BEAUMONT-LES-NONAINS

Valéry BEAUVISAGE

BORNEL

Dominique TOSCANI  
Alice CAMPAGNARO  
Emmanuel PIGEON  
Christiane TOSCANI

Objet de la Délibération
FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024

CHAVENCON

Mireille LUTZ  
Daniel CARTAYRADE  
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Laurent CHEVALLIER

ESCHES

Denis VANHOUTTE

HENONVILLE

Hervé LE MAREC

LABOISSIERE EN THELLE

Jean-Jacques THOMAS  
Sylvie COURTAUT  
(suppléante)

LA DRENNE

Jean-Sébastien DELAVILLE

LES HAUTS TALICAN

Philippe LOGEAY

LORMAISON

Philippe FREMONT

MERU  
Nathalie RAVIER  
Adelafid MOKHTARI  
Lydie LEDARD  
Hugues DE LEON  
Frédérique LEBLANC  
Georges CHAMPENOIS  
Philippe KIESSAMESSO  
Sylvain TAMBURRO  
Olivier CROISIC  
Françoise ETIENNE

MONTCHEVREUIL  
Christiane VIGNOLI  
(suppléante)

MONTS  
Didier BOUILLIANT

POUILLY  
Daniel CAUCHIES  
Michel GUILLIN  
(suppléant)

SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS  
Alain LETELLIER

VALDAMPIERRE  
Laurent MERMET  
(suppléant)

VILLENEUVE LES SABLONS  
Christian NEVEU  
Lydia OEUVRARD  
(suppléante)

Absents excusés :

Madame Line COURVILLE  
Madame Laurence DESCHEPPER  
Monsieur Dany GouRET  
Madame Virginie PIERREL  
Monsieur Mustapha CHAREF  
Madame Annie LEROY  
Monsieur Eddie VANDENABEELE

Pouvoirs :

Madame Catherine HERMAN à Monsieur Christian NEVEU  
Madame Aldijia DAHMOUN à Madame Nathalie RAVIER

Monsieur Olivier CROISIC est désigné secrétaire de séance.

**Soit 32 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.**

**OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024**

Sur proposition de Madame la Présidente

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire

**DECIDE** de fixer pour l'année 2024, le taux de la taxe foncière non bâtie additionnelle à 2,25 %.

**DECIDE** de fixer pour l'année 2024, le taux de la taxe foncière bâtie additionnelle à 0,00 %.

**DECIDE** de fixer pour l'année 2024, le taux de la taxe d'habitation additionnelle à 9,38 %.

**DECIDE** de fixer pour l'année 2024, le taux de la cotisation foncière économique unique à 23,80 %.

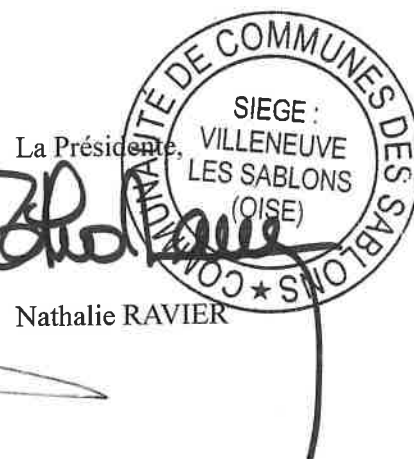
**DECIDE** de fixer pour l'année 2024, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 14,05 %.

**DÉCIDE** de mettre en réserve la fraction de taux CFE correspondant à l'écart entre le taux voté et le taux maximum de droit commun, soit 0,06 %.

Fait et délibéré,  
les jours, mois et ans sus-dits,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le **25 MARS 2024**

et publication ou  
notification  
du **25 MARS 2024**



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Utilisateur : FOURNIER Sebastien

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DEL202402</b>
Objet :	<b>Délibération n°2024-02 - Fixation des taux d'imposition pour 2024</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	060-246000582-20240321-DEL202402-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 060-246000582-20240321-DEL202402-DE-1-1_0.xml	text/xml	885 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : N°2_20240325143349.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240321-DEL202402-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	117.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 mars 2024 à 15h51min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 mars 2024 à 15h51min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 mars 2024 à 15h51min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 mars 2024 à 15h51min53s	Reçu par le MI le 2024-03-25